

Cahors, le 16 août 2010

*Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs les Présidents
des Etablissements Publics
Communaux et Intercommunaux*

Objet : Hygiène et sécurité, FNP
Affaire suivie par : Sabine CUVIER

**Mesdames, Messieurs les Maires,
Mesdames, Messieurs les Présidents,**

Le centre de gestion a organisé le 26 mai dernier une matinée d'information sur le Fonds National de Prévention. Au cours de cette réunion vous avez découvert le rôle et les missions de ce Fonds. Le document de présentation remis à la réunion est consultable sur le site du CDG.

En résumé le Fonds National de Prévention (FNP) dont la gestion est confiée à la CNRACL a pour missions :

- ❖ De mettre en place une banque nationale de données pour élaborer des statistiques au niveau national sur les causes, circonstances et conséquences des accidents du travail et maladies professionnelles.
- ❖ De développer l'appui méthodologique et financier des démarches de prévention des collectivités territoriales.
- ❖ De développer des recommandations d'actions en matière de prévention.

Comme cela a été expliqué le FNP peut financer le temps de travail sur des projets permettant d'améliorer la sécurité ou les conditions de travail des agents.


Ces projets peuvent être individuels (évaluation des risques, aménagement des locaux, ...) ou collectifs basé sur de la mise en réseau (prévention du risque routier, prévention des troubles musculo-squelettiques,...).



CDG 46

**CENTRE DÉPARTEMENTAL
DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE DU LOT**

182-190, Quai Cavaignac - 46000 CAHORS
Tél. : 05 65 23 00 95
Fax : 05 40 20 42 84
e-mail : cdg@cdg46.fr
site : www.cdg46.fr



Le Centre de Gestion s'était engagé à reprendre contact avec les collectivités pour les aider dans leurs démarches et coordonner au besoin les démarches de groupe.

Le document joint au courrier nous permettra de recenser les souhaits et les projets des collectivités pour l'année 2011. Merci de retourner ce document **avant le 1^{er} octobre 2010**.

Notre conseiller se tient à votre disposition pour toutes informations supplémentaires.

Nous vous prions d'agréer, **Mesdames, Messieurs les Maires, Mesdames, Messieurs les Présidents**, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.


Le Président
Georges FOISSAC



CDG 46

**CENTRE DÉPARTEMENTAL
DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE DU LOT**

182-190, Quai Cavaignac - 46000 CAHORS
Tél. : 05 65 23 00 95
Fax : 05 40 20 42 84
e-mail : cdg@cdgfpt46.fr
site : www.cdg46.fr